Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Montpellier

direction des services départementaux de l'éducation nationale Hérault

éducation nationale

Montpellier, le 19 juin 2015

La Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les personnels enseignants du 1er degré
du département de l'Hérault
pour attribution

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale
chargés d'une circonscription du 1er degré
pour information

POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Direction académique des services de l'Education Nationale de l'HERAULT

Direction des ressources humaines

SCPE 1er degré
Service Commun des personnels enseignants 1er degré

Affaire suivie par
Déborah Lavaud-Charrondière
Téléphone

Télécopie
04-30-63-65-91

courriel
deborah.lavaud-charrondiere
@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

OBJET : Appel à candidatures sur les supports de professeurs des écoles vacants après mouvement.

▪ **Postes fléchés allemand** :
EEPU Jules Verne, Agde, circonscription de Pézenas
EEPU F.Bazille, Agde, circonscription de Pézenas
EPPU B.Morisot Montpellier, circonscription de Montpellier Est
EEPU Dickens-Franck, Montpellier, circonscription de Montpellier Sud
EEPU de Clapiers, circonscription de Saint Mathieu de Trèviers

▪ **Poste fléché espagnol** :

EEPU G.Clémenceau, Mèze, circonscription de Sète

Ces postes sont accessibles aux enseignants possédant le niveau « B2» en langue cible, validé par la commission départementale.

▪ **Poste fléché Occitan** :

EEPU G.Brassens, Sérignan, circonscription de Béziers Sud

Ce poste est prioritairement accessible aux enseignants issus du concours langue spéciales régionales occitan ou possédant le niveau « B1».

- **Postes de psychologues scolaires** :

Béziers Ville EEPU Malbosc

Ces postes sont accessibles prioritairement aux enseignants titulaires d'un Master 2 de psychologie (ou DESS, DEA) titularisables sur le poste au bout d'une année scolaire avec une validation positive de l'IEN ASH. Ils sont, à défaut, accessibles aux titulaires d'une licence de psychologie.

- **Poste de ZIL en REP+**

Les professeurs des écoles affectés sur ces postes formeront une équipe de remplacement qui assurera l'enseignement dans les classes des écoles REP+ alors que les enseignants titulaires de ces classes seront réunis pour travailler en équipe et se former. Selon un planning établi annuellement, les enseignants de l'équipe ZIL en REP+ assureront leur service d'enseignement dans les classes cde cycle 1, de cycle 2 et de cycle 3 dans les écoles maternelles et élémentaires des réseaux REP+.

EEPU Galilée, Montpellier, circonscription de Montpellier Nord
EEPU J.Delteil, Montpellier, circonscription de Montpellier Nord
EEA A.France, Sète, circonscription de Sète (deux postes)

- **Postes de maîtres G** :

EEPU L.Pasteur, Montagnac, circonscription de Lodève
EEPU Arc en Ciel, Paulhan, circonscription de Lodève
EEPU M.Curie, Montpellier, circonscription de Montpellier ASH

Ces postes sont accessibles aux enseignants titulaires du CAPA-SH ou du CAPSAIS option G.

- **Poste en CLIS TED** :

EEPU Jean Guy, Murviel les Béziers, circonscription de Béziers Nord

Ce poste est accessible prioritairement aux enseignants titulaires du CAPA-SH ou du CAPSAIS option D.

- **Poste en SEGPA** : Poste d'enseignant spécialisé implanté au collège du Jaur à saint Pons de Thomières.

Ce poste est accessible prioritairement aux enseignants titulaires du CAPA-SH ou du CAPSAIS option F. La mission de ce poste est d'offrir un dispositif d'accompagnement spécifique d'enseignement général et professionnel adapté à des petits groupes d'élèves relevant d'une orientation SEGPA et scolarisés au Collège de Saint Pons de Thomières.

Les enseignants intéressés par l'un ou plusieurs de ces postes doivent faire acte de candidature sur papier libre (CV, lettre de motivation, dernier rapport d'inspection) avant **le 26 juin 2015** dernier délai **-, uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :**

Ce.dsden34scpe1d@ac-montpellier.fr

Les candidatures seront étudiées sur dossier. Un avis favorable ou défavorable sera donné et c'est le barème qui départagera les candidats. Les affectations seront prononcées à titre provisoire.

Pour le Directeur académique
Des services de l'éducation nationale
D.S.D.E.N de l'Hérault
La secrétaire générale
Adjointe au secrétaire général d'académie
Chargée du département de l'Hérault